

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2017 A 19 H 30

MEMBRES ELUS : 19
MEMBRES EN FONCTION : 19
MEMBRES PRESENTS : 16 + 1 pouvoir
MEMBRES ABSENTS : 03

MEMBRES PRESENTS :

M. Patrick SCHOTT
Maire
M. Bernard BECK
Mme Isabelle HALTER
Adjoints
Mme Joelle SCHOTT
Mme Nathalie SCHEIDT
M. Jacky BRUCKER
Mme Célia RISCHMANN
M. Gérard HALTER
Mme Christel BUCHEL
M. Thierry REHRI
Mme Martine FOHR
M. Jérémie SCHNEIDER
Mme Agnès FISCHER
M. Daniel BITZ
M. Christian SCHOTT
M. Jean-Luc SCHLOSSER
Conseillers

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Mme Françoise KEIFF, pouvoir à M. Christian SCHOTT
Mme Tiffany DILLINGER

MEMBRE ABSENT NON EXCUSE : M. Jean-Jacques BRUCKMANN

La convocation pour la séance a été transmise le 29 juin 2017 séparément à tous les membres du conseil municipal.

Monsieur Patrick SCHOTT, maire de SCHIRRHEIN, ouvre la séance.

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 AVRIL 2017

Le maire soumet le procès-verbal de la séance du 13 avril 2017 au vote du conseil municipal, pour approbation.

Le conseil municipal,

à l'unanimité des membres présents,

approuve le procès-verbal de la séance du 13 avril 2017.

II. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal désigne Mme Célia RISCHMANN, en qualité de secrétaire de séance.

III. PROJET D'IMPLANTATION D'UN DISTRIBUTEUR DE PIZZAS

-M. Jean-Luc SCHLOSSER entre en séance-

Le maire souhaite la bienvenue à M. Gabriel SUTTER, propriétaire d'un restaurant à Drusenheim, qui souhaiterait implanter un distributeur de pizzas à Schirrhein, d'un modèle identique à celui déjà installé à Sessenheim.

M. SUTTER présente son projet au conseil municipal :

- . Les pizzas vendues sont fraîches, et peuvent être achetées chaudes ou froides depuis cet appareil automatique, qui fonctionne 24 h sur 24.
- . Le distributeur constitue un complément, et non une concurrence aux commerces existants. L'objectif est d'attirer une clientèle en-dehors des horaires de repas «standard».
- . Surface à prévoir pour l'emprise de l'appareil : env. 3,5 m sur 3,5 m, sur une dalle béton.
- . Alimentation électrique 6 Kw.
- . La commune percevra un loyer.

Les conseillers débattent et questionnent M. SUTTER. Principaux points évoqués : garantie de la disponibilité constante des pizzas, aspects techniques, nuisances sonores générées par la clientèle de nuit...

Le maire remercie M. SUTTER qui quitte la salle de séance.

Le conseil municipal prend acte du projet.

IV. DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Conformément aux délégations données par le conseil municipal au maire par délibération du 17 avril 2014, le maire rend compte des décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal.

MARCHES PUBLICS

. Rénovation thermique et accessibilité de l'école élémentaire – Marchés attribués

	Entreprise	Prix des prestations HT	Estimation HT
Lot 1 Gros œuvre	CBA Vendenheim	20 509,35 €	24 600,00 €
Lot 2 Couverture / Zinguerie	OLLAND Haguenau	38 861,46 €	46 400,00 €
Lot 3 Menuiserie PVC	GROSS Oberhoffen-les-Wissembourg	9 803,40 €	18 700,00 €
Lot 4 Porte de garage	ETTWILLER Bitche	3 300,00 €	2 200,00 €
Lot 5 Stores Brises soleil	OFB Kilstett	13 632,00 €	23 280,00 €
Lot 6 Electricité	SCHERER Schirrhein	36 636,00 €	27 650,00 €
Lot 7 Ventilation	K3E Mothern	16 208,27 €	33 500,00 €
Lot 8 Plâtrerie	RUIU Illkirch	32 423,00 €	36 200,00 €
Lot 9 Projection Polyuréthane	TECHNOCHAPE Kingersheim	6 700,00 €	10 000,00 €
Lot 10 Chauffage sanitaire	SCHERER Schirrhein	29 107,00 €	69 845,00 €
Lot 11 Revêtement de sol	BRUDER Schirrhein	24 489,70 €	43 000,00 €
Lot 12 Peinture intérieure	TUGEND Schweighouse	38 900,00 €	59 750,00 €
Lot 13 Menuiserie intérieure	ROHMER Durrenbach	27 104,00 €	35 100,00 €
Lot 14 Echafaudage	BURKART Schirrhein	9 790,80 €	11 950,00 €
Lot 15 Crépis / isolation ext.	PALUSCI Reichstett	52 318,47 €	97 800,00 €
Lot 16 Serrurerie	HOLLAENDER Betschdorf	10 557,30 €	8 500,00 €
Lot 17 Aménagements ext.	FENNINGER Haguenau	5 023,50 €	5 000,00 €
Montant total des lots		375 364,25 €	553 475,00 €

. CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU BAS-RHIN

Etude organisationnelle du pôle administratif de la mairie comprenant les entretiens avec les agents, une analyse et des préconisations, ainsi qu'un rapport d'étude.

Coût : 1.000,- €.

LOCATION DE BIENS

- . Local n° 3 de l'espace artisanal «la Chocolaterie », à la Société STEVEN'S BURGER, à compter du 1^{er} juin 2017, moyennant un loyer mensuel de 650,00 €.
- . Terrain sis rue du Chemin de Fer, pour stockage de bois, à M. Pascal EDER de Schirrhein, à compter du 1^{er} mai 2017, moyennant un loyer annuel de 25,- €.

-M. Christian SCHOTT entre en séance-

V. COMMISSIONS COMMUNALES

Il est donné lecture des comptes - rendus des réunions des commissions communales ayant eu lieu depuis la dernière séance du conseil municipal.

Commission «développement économique»

La commission s'est réunie le lundi 22 mai 2017 à 18 h 00. A l'ordre du jour, 3 points :

- 1/ Dépôt Municipal.
- 2/ Artisans / Commerçants : conférence annuelle.
- 3/ Divers.

1/ La commission s'était donnée rendez-vous au dépôt municipal. Après un bref historique, les élus ont passé en revue les différents espaces du site.

Des entreprises, micro - entreprises ou particuliers y louent actuellement des espaces pour la pratique de leur activité.

Le terrain d'une surface d'environ 3 hectares est actuellement envahi par la végétation à certains endroits.

La commission constate le dépôt et le stockage de matériaux, terre végétale, broyat (Association Foncière) et autre. Un nivellement serait nécessaire pour véritablement se rendre compte des espaces disponibles.

Le maire indique que les réseaux, assainissement, eau potable et électricité sont présents sur le site, ce qui a permis le classement de la zone au PLUi en UX1, zone d'activité.

Dans le prolongement de cette dernière se trouve un terrain, classé N5 au PLUi, d'une surface d'environ 1,5 hectares. Un classement N5 permet notamment le stockage de matériaux non polluants.

La commission est invitée à réfléchir sur l'avenir de ces espaces. Quelques points intéressants sont évoqués par les membres de la commission. Partant d'une page blanche, tout reste à faire.

2/ Le maire revient sur la conférence organisée à l'automne 2016 par l'ACAB et la commune à l'intention des commerçants / artisans du village.

Il indique que les échanges avaient été intéressants lors de cette soirée, que des contacts étaient toujours en cours avec certains d'entre eux, surtout depuis la mise en location de l'espace artisanal «La chocolaterie», et qu'il convenait de reproduire une rencontre à l'automne.

La commission est invitée à réfléchir sur une thématique à développer à cette occasion.

3/ Divers : La question du développement durable pour la collectivité et pour les particuliers est abordée.

Mme Céline VEIT de l'ADEAN, pourrait faire une présentation des dispositifs en place.

Le maire se propose de la rencontrer pour évoquer cette thématique avec elle.

Commission «sécurité – environnement»

La commission s'est donné rendez-vous sur le terrain pour faire un état des lieux de 3 espaces et définir des aménagements ou réaménagement dans le but d'améliorer l'état général de ces derniers.

Frédéric SCHANDEL, l'agent en charge des espaces verts était présent à la réunion.

1/ Place des Tumulus : Le maire rappelle que la Place des Tumulus était une des plus anciennes place de la commune de Schirrhein. Cette place est actuellement uniquement végétalisée par une pelouse sauvage et des arbres moribonds.

Il est proposé d'y installer une tonnelle ouverte, en son centre végétalisée par des glycines en y créant une allée piétonne permettant d'accéder de part et d'autre à des espaces consacrés à la plantation d'arbres fruitiers et de raisins.

Frédéric SCHANDEL propose également la mise en place de deux massifs fleuris. Des démonstrations de taille pourront être faites pour les enfants des écoles qui seront également associés à la plantation.

2/ Place dans le prolongement de l'allée des Pins : La végétation, haies invasives et arbres, prend de plus en plus le dessus. Il est proposé de faire un gros nettoyage. Compte tenu de l'ampleur des travaux, la commission propose de le faire réaliser par une entreprise spécialisée qui pourra également s'occuper du dessouchage. La réalisation d'un sentier aménagé qui pourrait s'appeler le sentier des bûcherons est envisagée. La section bûcheronnage du cercle Saint- Nicolas de Schirrhein – Schirrhoften pourrait s'occuper de la partie ludique.

3/ Place rue de la Lisière / rue des Hêtres : Cette place est utilisée l'été par des concitoyens pour la pratique de la pétanque et le soir, surtout le week-end, sert de point de regroupement pour des jeunes qui produisent des nuisances sonores qui crée des tensions avec les riverains. Les agents de la commune doivent régulièrement intervenir pour ramasser divers type de détritux.

La commission propose d'enlever les bancs et la table de tennis de table pour dissuader les regroupements de jeunes et donner plus d'espaces pour les joueurs de pétanque qui utilise la place qu'en journée. Il est proposé que le mobilier soit enlevé rapidement.

Les travaux d'espaces verts seront réalisés à l'automne et cet hiver, puisque réalisés en grande partie en régie par les agents de la commune, il est préférable de les réaliser en basse saison.

Commission «communication»

La commission communication s'est réunie pour l'élaboration de la trame du prochain bulletin municipal, le numéro 42. Il est proposé de travailler en amont le sommaire afin de laisser le temps aux rédacteurs la réalisation des articles et à la commission la relecture de ces derniers.

Les différentes rubriques sont listées successivement, un travail préparatoire avait été réalisé par Martine Fohr, servant de base.

En plus de la trame habituelle, il est proposé de faire une rétrospective sur les élections législatives et présidentielles ; de faire un zoom sur les travaux de l'école élémentaire avec l'histoire du bâtiment.

Pour la partie scolaire, les nouveaux rythmes scolaires seront largement abordés.

La séance s'est clôturée à 19 h 45 avec un objectif ambitieux, que les principaux articles soient rédigés avant les vacances d'été.

Commission intercommunale Schirrhein – Schirrhoffen

I. COMPTE – RENDU DE LA REUNION DU 19 JUILLET 2016

Le compte – rendu est approuvé.

II. BILAN DES TRAVAUX ET EVOLUTION DES PROJETS DEPUIS LA DERNIERE REUNION

A/ ECOLE MATERNELLE

. RENOVATION GLOBALE DU BATIMENT

Présentation du bilan financier :

Lot - Objet	Titulaire	Marché base	Avenant 01	Avenant 02	TOTAL
1 – Gros-oeuvre	LICKEL	11 168,89 €	1 776,46 €		12 945,35 €
2 – Couverture	AUGST	14 412,00 €	1 736,40 €	- 2 376,00 €	13 772,40 €
3 – Menuis. Ext.	GROSS	22 546,08 €	3 347,64 €		25 893,72 €
4 – Electricité	SCHERER	7 476,00 €			7 476,00 €
5 – Plât. Isolat.	SEPPIC	36 291,01 €	1 530,96 €		37 821,97 €
6 – Chauff. San.	SCHERER	19 764,00 €			19 764,00 €
7 – Carrelage	Peint. Réu	6 048,72 €			6 048,72 €
8 – Rev. Sols	Peint. Réu	17 556,43 €	- 3 182,40 €		14 374,03 €
9 – Peint. Int.	BRUDER	12 104,94 €	1 342,45 €		13 447,39 €
10 – Men. Int.	SCHALCK	5 251,20 €	- 1 091,28 €		4 159,92 €
11 – Echafaud.	BURKART	3 993,00 €			3 993,00 €
12 – Crépi	PALUSCI	26 878,18 €	1 110,00 €		27 988,18 €
13 – Métallerie	WILLEM	32 400,00 €			32 400,00 €
Maîtrise œuvre					22 386,00 €
SPS – C.T.					3 892,20 €
Pub. A.O.					783,91 €
Diag. Amiante					492,00 €
Protections	SETON				940,00 €
Stores					266,40 €
TOTAL OPERATION					248 845,19 €
Dont :		Subvention Etat – D.E.T.R.			76 600,00 €
		Subvention Département			17 417,00 €
		FCTVA			39 220,49 €
A CHARGE DES COMMUNES :					115 607,70 €
Dont Schirrhein					87 861,70 €
Dont Schirrhoffen					27 745,85 €

La commission en prend acte.

B/ AIRE DE JEUX

Coût global de l'équipement : 41 807,35 € TTC, y compris la mise en place de bancs complémentaires pour un montant de 1 724,95 € TTC.

La commission en prend acte.

C/ AUTRES INVESTISSEMENTS

. Remplacement de luminaires en salle de jeux et hall d'entrée par la Société SCHERER pour un montant de 1 860,- € TTC.

. Acquisition de mobilier scolaire pour 842,70 € TTC, auprès des Ets DELAGRAVE.

B/ ECOLE ELEMENTAIRE

. RENOVATION ENERGETIQUE ET ACCESSIBILITE DU BATIMENT

Le projet établi par le cabinet d'architecture Denis WALTHER de Haguenau est présenté.

M. Patrick SCHOTT commente les plans projetés, et donne les explications utiles.

L'essentiel des travaux prévus :

- . Prise en compte des préconisations du rapport de diagnostic accessibilité.
- . Isolation extérieure de l'ancien bâtiment.
- . Nouvelle couverture.
- . Nouvelle chaudière.
- . Remplacement des fenêtres en façade Nord de l'ancien bâtiment.
- . Mise en place d'une ventilation mécanique contrôlée.
- . Remplacement des revêtements de sol.
- . Rénovation intérieure (peinture, portes coupe-feu, remplacement de châssis vitrés).

Selon l'estimatif du maître d'œuvre et les éléments connus à ce jour, le plan de financement du projet est le suivant :

COUT TTC HONORAIRES INCLUS :				720 000,00 €
Dont :				
FCTVA	15,761%			113 479,20 €
SUBVENTION REGION				113 500,00 €
SUBVENTION TEPCV				66 360,00 €
SUBVENTION DETR ACCESSIBILITE/TRAVAUX/TRANSITION ECOLOGIQUE 30 %				180 000,00 €
SUBVENTION DSIPL ACCESSIBILITE/TRANSITION ECOLOGIQUE 15 %				90 000,00 €
AIDE CERTIFICAT ECONOMIE ENERGIE				4 300,00 €
ENVELOPPE PARLEMENTAIRE				5 000,00 €
RESTE A REPARTIR :				147 360,80 €
<i>DONT PART SCHIRRHEIN</i>				110 520,60 €
<i>DONT PART SCHIRRHOFFEN</i>				36 840,20 €

L'enlèvement du bardage en fibrociment en façade Ouest est effectué au cours des congés scolaires «de Pâques», par la Société TDA de Marmoutier, pour 7 692,00 € TTC.

Les travaux débiteront le 10 juillet 2017, seront exécutés durant les congés scolaires, pour être achevés à la rentrée 2018.

. AUTRES INVESTISSEMENTS

. 2 «T.B.I.» (tableaux blancs interactifs) complémentaires. Coût total TTC : 6 842,00 €.
L'association des parents d'élèves «FCPE» participera à l'investissement pour un montant de 2 850,- €.

. Projet d'acquisition d'équipements informatique mobiles, soit 2 modules de 15 ordinateurs. Montant estimé : environ 20 000,- € H.T.

C/ VOIE MULTIMODALE DE JONCTION RUE KIRCHLACH – RUE DU FOYER

Les travaux sont achevés.

Les bases H.T. de répartition Schirrhein – Schirrhoffen sont les suivantes, selon les éléments connus à ce jour :

. Lot voirie : 42 300,- €.
. Lot éclairage public : 27 100,- €.

D/ CIMETIERE

Les 10 cavurnes complémentaires, commandées auprès des Ets BRUCKER Bernard de Schirrhein pour un montant de 17 400,- € TTC, ont été posées.

E/ NAVETTE COMMUNALE

Ce service de transport, destiné aux personnes connaissant des difficultés de déplacement hors des communes de Schirrhein – Schirrhoffen essentiellement, a été mis en place par le CCAS de Schirrhein.

La municipalité de Schirrhoffen souhaiterait également faire bénéficier la population de cette prestation, le conseil municipal de Schirrhoffen a approuvé le principe d'adhésion.

Après validation par le conseil d'administration du CCAS de Schirrhein, cette démarche devra faire l'objet d'une convention entre les deux instances. (CCAS de Schirrhein - Commune de Schirrhoffen).

F/ EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES TRANSFERES AUX COMMUNES

Au 1^{er} janvier 2017 le terrain de basket de plein-air (rue des Ecoles à Schirrhein) et le parcours sportif forestier ont été transférés à la commune de Schirrhein.

G/ DIVERS

. Ruisseau dit «Alter Fallgraben»

Une action de désenvasement devra être effectuée, notamment sur le ban de Schirrhoffen, afin de rétablir un écoulement correct des eaux.

. «Personnes méritantes» - 2017

La cérémonie aura lieu le 27 octobre 2017 à Schirrhein.

. Inauguration du 29 avril 2017

Concerne l'école maternelle rénovée, l'espace artisanal «la chocolaterie», et la voie multimodale. La cérémonie débute à 9 h 30.

. Dépenses prévues consacrées aux équipements intercommunaux : remplacement d'un battant de cloche de l'église, 1 525,- € TTC ; amélioration de la sonorisation de l'église, 1 613,- € TTC ; rénovation du revêtement en grès du monument aux morts, 6 840,- € TTC.

VI. CONTRAT DE RURALITE ETAT – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU – DEMANDE DE SUBVENTION

La communauté d'agglomération de Haguenau a signé un contrat de ruralité avec l'Etat pour la période 2017 – 2020 en date du 28 juin 2017. Ce contrat, qui est un véritable projet de territoire, permet d'obtenir des financements de l'Etat pour réaliser les opérations recensées qui répondent aux 6 thématiques suivantes :

- . accès aux services et soins,
- . revitalisation des bourgs-centres,
- . attractivité du territoire,
- . mobilités,
- . transition écologique,
- . cohésion sociale.

Les communes de la communauté d'agglomération peuvent émarger à ce dispositif.

Pour l'année 2017, la commune de Schirrhein propose le projet suivant :

«Aménagement d'une agence postale et mise en accessibilité de la mairie».

Le conseil municipal,

à l'unanimité des membres présents,

. autorise le maire à solliciter la participation financière de l'Etat au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (enveloppe contrat de ruralité) et de tout autre partenaire financier et à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération pour l'opération :

«Aménagement d'une agence postale et mise en accessibilité de la mairie».

. approuve le plan de financement suivant :

Coût du projet H.T. : 62 500,00 €

Origine des financements :

. D.E.T.R. –	18 750,00 €
. D.I.S.L. – (enveloppe 1)	9 375,00 €
. D.I.S.L. (contrat de ruralité)	5 500,00 €
. Autre : La Poste	10 000,00 €
. Autofinancement	<u>18 875,00 €</u>
TOTAL	62 500,00 €

VII. LISTE PREPARATOIRE DU JURY D'ASSISES 2018

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 28 avril 2017 il est procédé au tirage au sort de 6 électeurs de Schirrhein et de Schirrhoffen, en vue de l'établissement par la commission spéciale du Tribunal de Grande Instance, de la liste préparatoire du jury d'assises pour 2018.

Sont tirés au sort :

- . Mme Christine DETZEL de Schirrhoffen.
- . Mme Maëlle DUVERNEIX de Schirrhoffen.
- . M. Serge RIPOLL de Schirrhoffen.
- . Mme Anita BRUCKER épouse DERE de Schirrhein.
- . M. Jean HIESIGER de Schirrhein.
- . Mme Martine ZANNI épouse FOHR de Schirrhein.

VIII. LOTISSEMENT COMMUNAL «LES MYRTILLES» - TRANCHE IV

A/ CANDIDATURES

Désistements

Le maire informe le conseil municipal du désistement de M. Claude HECKEL et Mme Chantal WIEDEMANN d'une part et de Mlle Mégane GANGLOFF, candidats pour la 4^{ème} tranche.

Nouvelles candidatures

Le conseil municipal, à l'unanimité,

décide de ne pas donner suite aux candidatures de :

- . Mme Marie KNAEBEL et M. Yves ROTH d'Oberhoffen-sur-Moder
- . M. Jean-Pierre MARTIN de Hochfelden.

B/ DENOMINATION DE LA NOUVELLE VOIE

Le conseil municipal décide de nommer «rue des Acacias» la nouvelle voie de desserte de la 4^{ème} tranche du lotissement «Les Myrtilles».

C/ INFORMATIONS

- . Le maire fait savoir au conseil municipal que le premier acte de vente de la 4^{ème} tranche du lotissement «Les Myrtilles» a été signé, il s'agit de l'acquisition du lot n° 61 par M. BALD et Mme DORFFER ;
- . Les travaux de viabilisation suivent leur cours selon le calendrier prévu.

IX. RYTHMES SCOLAIRES

Le maire indique au conseil municipal que le décret n° 2017 – 1108 du 27 juin 2017 permet de déroger à l'organisation de la semaine scolaire actuellement en place.

Le conseil d'école de l'école élémentaire, le 27 juin 2017; le conseil d'école de l'école maternelle, le 29 juin 2017 ; se sont prononcés à l'unanimité pour un retour à la semaine dite «de 4 jours», à compter de la rentrée 2017 / 2018, à savoir, les lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 00.

Le maire propose au conseil municipal de délibérer en ce sens.

Le conseil municipal,

- . à l'unanimité des membres présents,
- . décide de solliciter auprès des autorités de l'Education Nationale la mise en place de la semaine scolaire selon les modalités suivantes, à compter de la rentrée 2017 / 2018 : les lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 00 pour les écoles maternelle et élémentaire de Schirrhein – Schirrhoffen
- . charge le maire de présenter la requête correspondante au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale.

X. PERSONNEL COMMUNAL

A/ DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES

Le maire rappelle que la collectivité s'est engagée dans la démarche d'élaboration du «document unique», en adhérant au groupement de commande instauré par le Centre de Gestion du Bas-Rhin. Dans ce cadre, la Société SOCOTEC avait obtenu le marché.

Le technicien intervenant a rencontré l'ensemble du personnel et visité les lieux de travail en avril dernier, ceci afin d'évaluer les risques encourus et le niveau de gravité des accidents potentiels.

Le document unique d'évaluation des risques a ainsi pu être élaboré, pour les 3 filières (administrative, technique, médico-sociale) présentes. Celui-ci comprend un plan d'actions, sur lequel la collectivité doit s'engager.

Le conseil municipal,

à l'unanimité des membres présents,

. approuve le document unique d'évaluation des risques tel qu'il a été établi par la Société SOCOTEC.

B/ CREATION D'UN POSTE D'AGENT CONTRACTUEL

Le conseil municipal,

à l'unanimité des membres présents,

. décide de créer un poste d'adjoint technique non titulaire, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, à raison de 15 heures hebdomadaires.

L'agent remplira les fonctions d'agent de propreté au sein de l'école élémentaire essentiellement.

. fixe le niveau de rémunération à l'échelon 01 du grade d'adjoint technique.

C/ CREATION D'UN POSTE SAISONNIER

Le conseil municipal,

à l'unanimité des membres présents,

. décide de créer un poste de contractuel saisonnier au sein du service technique communal du 6 au 28 juillet 2017.

. fixe le niveau de rémunération à l'échelon 01 du grade d'adjoint technique.

XI. INFORMATIONS

A/ INTERCOMMUNALITE SCHIRRHEIN - SCHIRRHOFFEN

Un article paru dans la presse DNA du 23 avril 2017 fait état d'un projet de réalisation d'une maison rurale intercommunale de santé à Schirrhoffen dans le lotissement «Les Crécerelles».

Lors de la réunion intercommunale Schirrhein – Schirrhoffen du 20 avril 2017, les élus de Schirrhoffen n'ont pas abordé le sujet. A aucun moment, les élus de Schirrhein ont été saisis de cette question ce qui peut interpeller quant au caractère intercommunal du projet. La méthode utilisée n'est pas très élégante.

Il s'avère que les professionnels de la santé de la commune de Schirrhein ainsi que ceux des communes voisines ont été contactés pour rejoindre ce projet. Les élus de ces mêmes communes, hormis ceux de Schirrhein, ont été conviés à une réunion d'information. Cette pratique présente un caractère particulièrement inamical, surtout qu'un même projet, connu, est à l'étude pour la commune de Schirrhein.

Cela donne l'impression d'une volonté de délocaliser les services de santé dont bénéficient les habitants de la commune de Schirrhein et aurait pour conséquence d'enlever le caractère central du service, de briser les équilibres en place et de réduire la qualité du service compte tenu de l'éloignement du projet avec la pharmacie.

La municipalité de Schirrhein travaille depuis 2014 à la constitution et la pérennisation des services de santé : installation d'un nouveau cabinet d'infirmières (4 personnes), installation d'une jeune kinésithérapeute, installation d'un jeune médecin en association avec un généraliste en place, installation d'un dentiste prévu 2018.

B/ REAMENAGEMENT MAIRIE – AGENCE POSTALE

L'avis d'appel à la concurrence a été publié dans les Dernières Nouvelles d'Alsace le 27 juin 2017. Date limite de remise des plis : 10 juillet 2017.

C/ RECENSEMENT DE LA POPULATION

Celui-ci aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018. 4 agents recenseurs seront recrutés à la rentrée prochaine.

D/ CONVENTION AVEC E.S. ENERGIES STRASBOURG – CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE

Concerne l'acquisition par cet organisme du certificat d'économie d'énergie correspondant aux mesures prises dans ce domaine, dans le cadre de la rénovation énergétique de l'école élémentaire. Montant de la recette prévue pour la commune : 7 865,27 €.

E/ ELECTIONS PRESIDENTIELLE ET LEGISLATIVES – RESULTATS

Il est donné lecture des résultats détaillés de ces élections.

F/ DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

- Attribution par arrêté préfectoral du 17 mai 2017 des subventions suivantes :
- . 166 000,- € pour la réhabilitation de l'école élémentaire.
- . 13 800,- € pour le réaménagement et la mise en accessibilité de la mairie.
- . Les opérations relatives à l'éclairage public ne bénéficieront pas de cette aide financière.

G/ TRES HAUT DEBIT – ARRIVEE DE LA FIBRE OPTIQUE

La desserte de la commune est prévue pour 2021. Le nombre des prises est estimé à 1 065 unités, pour un coût de 186 375,- €, pris en charge par la C.A.H.

La société ROSACE, basée à Entzheim, attributaire de la délégation de service public, est chargée de toutes les tâches liées au réseau «Très Haut Débit».

Le maire rencontrera un responsable du projet le 5 juillet prochain, pour une présentation générale et un relevé des caractéristiques et spécificités communales.

H/ RETROSPECTIVE

- 19 avril : Présentation du rapport de la SOCOTEC pour le document unique.
- 20 avril : Réunion intercommunale Schirrhein / Schirrhoffen.
- 23 avril : 1^{er} tour élections présidentielles

- 24 avril : Réunion en mairie avec les représentants de la poste.
- 26 avril : Réunion du 1^{er} conseil territorial – territoire de Bischwiller – CAH.
- 27 avril : Réunion avec E.S. – Certificats d'économie d'énergie.
- 27 avril : CAH réunion de l'ensemble des conseillers municipaux à Brumath.
- 28 avril : Visite des enfants de l'école élémentaire au Parlement Européen.
- 28 avril : Rencontre avec le DGA de la CAH, M. Michel WENDLING concernant les associations.
- 29 avril : Inauguration des nouveaux équipements et des équipements rénovés : école maternelle, hall artisanal et voie multimodale, beau succès.
- 7 mai : 2^{ème} tour des élections présidentielles.
- 10 mai : Repas récréatif pour les seniors. Belle fréquentation. Merci aux organisateurs et aux élus pour leur présence.
- 13 mai : Réunion au CAIRE pour imaginer et tracer l'avenir transfrontalier de l'Alsace du Nord (la question de la voie de chemin de fer Rastatt / Haguenau a été abordée).
- 16 mai : Réunion générale des Maires du département avec présence du Président Philippe RICHERT qui expose les nouveaux dispositifs pour les communes.
- 17 mai : Amicale des Maires du Canton : Présentation des contrats départementaux.
- 18 mai : Conseil d'Agglomération de la CAH au Val de Moder.
- 20 mai : Organisation d'une réunion avec les représentants des associations en présence du Capitaine de Gendarmerie de la brigade de Bischwiller portant sur les questions de sécurité lors des manifestations publiques.
- 22 mai : Réunion de la commission «développement économique».
- 24 mai : Réunion du conseil de fabrique.
- 29 mai : Réunion en mairie avec la Conseillère Départementale, Mme Nicole THOMAS, pour les projets communaux et leur intégration dans les nouveaux dispositifs du Département.
- 31 mai : Conférence des Maires de la CAH.
- 01 juin : Réunion de la CLECT – CAH. Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées – pacte financier.
- 04 juin : Messti.
- 06 juin : Rencontre à l'Hôtel de la Région avec la directrice de l'environnement et de l'aménagement concernant les nouveaux dispositifs et projets communaux.
- 10 juin : Réunion de la commission «sécurité – environnement».
- 11 juin : 1^{er} tour des élections législatives.
- 12 juin : CCID – commission communale des impôts directs.
- 14 juin : Architecte WALTHER – réunion d'analyse des offres – rénovation école élémentaire
- 15 juin : Réunion en mairie avec le service des sports de Bischwiller et les représentants des associations pour le planning des salles – saison 2017 – 2018.
- 16 juin : Réunion E.S. pour certificats d'économie d'énergie.
Présentation du «storig kaschte » par MM. SUTTER et WINTERSTEIN.
- 18 juin : 2^{ème} tour des élections législatives.
Assemblée Générale du Football-Club «Etoile».
- 19 juin : Rendez-vous avec Mme Marie-Claude LEMMEL en mairie pour les nouveaux contrats départementaux.
Réunion de la commission «communication».

- 20 juin : Réunion avec les représentants des parents d'élèves concernant les rythmes scolaires.
- 21 juin : Réunion «site internet» avec le webmaster Marc.
Fête de la musique à Schirrhein.
- 22 juin : Réunion avec les représentants des parents d'élèves et la directrice de l'école maternelle concernant les rythmes scolaires.
Réunion avec la FCPE concernant l'opération «vide école».
- 23 juin : Réunion à l'école élémentaire avec le conducteur des travaux, les agents techniques et la directrice pour les travaux préparatoires.
- 26 juin : Copil Périscolaire à Schirrhein – Présentation de la démarche du programmiste pour l'étude pour le site de Schirrhein.
- 27 juin : Conseil d'école élémentaire.
Portes ouvertes Atelier Reg'Arts.
- 28 juin : Cérémonie de remise des médailles pour les pompiers à Niederbronn-les-Bains. (25 ans de service pour Christian FAGEOL, Adjudant).
- 29 juin : Conseil d'école maternelle.
Conseil d'Agglomération de la CAH à Bischwiller.
- 01 juillet : Réunion avec les chauffeurs de la navette communale – point d'étape – évolution du service.
- 03 juillet : Rendez-vous à 18 h 00 avec Madame la Sous-Préfète – Maison de la Santé.